Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260331-DCM2026_021-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mardi trente et un mars deux mille vingt-six, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le lundi 24 mars 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Le Maire, Rémi BLANCHARD, Vanessa MORIN, François NEVEU, Ségolène CLAVERIE, adjoints au Maire, René DAULY, Didier QUINTIN, Jérôme CHEVRIER, conseillers délégués, Anne-Cécile BODENES, Aurélie MASSON, Christophe BOITARD, Élodie MICHEL, Miguel REBOURS, Martine CARIMALO, Eugénie COLLET, Régis LANCIEN.

Absents : Solenn MEURO (pouvoir à Martine CARIMALO), Christelle VARGIU (pouvoir à Rémi BLANCHARD), Damien POSSEME (pouvoir à Vanessa MORIN)

Secrétaire de séance : François NEVEU

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19
Absents : 3

DCM2026/021 : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES COTES D'ARMOR (SDE)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,
Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE M. Rémi BLANCHARD, comme titulaire et M. François NEVEU comme délégué suppléant.**
- **AUTORISE Madame Le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.**

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurence MAHÉ.

Le secrétaire de séance
François NEVEU